



La Fondation Alfred Vogt

ouvre le délai de soumission pour le

Prix Heinz A. Oertli 2024

pour une ophtalmochirurgie innovante

Le prix récompense des **travaux remarquables dans le domaine de l'ophtalmochirurgie**, qui portent sur les mécanismes et les procédures, l'instrumentation, les résultats, les effets et les répercussions sur l'anatomie et la physiologie de l'organe visuel.

Sont pris en considération les travaux d'auteurs suisses, qu'ils aient été réalisés en Suisse ou à l'étranger, ainsi que les études scientifiques réalisées en Suisse, indépendamment de la nationalité du candidat ou de la candidate.

Le prix est doté de 25'000 CHF et peut être attribué aussi bien à une personne qu'à un groupe de chercheurs, ou encore à deux lauréats à parts égales.

Le conseil d'administration de la Fondation Alfred Vogt décide de l'attribution du prix. Les mêmes travaux ne peuvent pas être soumis une deuxième fois. Tout recours contre la décision du conseil d'administration est exclu.

Les travaux doivent être déposés en anglais sur le site Internet de la Fondation Alfred Vogt www.alfred-vogt-stiftung.ch avant le **31 mars 2024**, accompagnés des documents pdf suivants:

- Curriculum vitae avec liste des publications
- Executive Summary du travail scientifique (max. 2 pages)
- Publications concernant le travail soumis